

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP VALEURS SERENITE 2028

Fonds Commun de Placement à Capital Garanti de catégorie Mixte

Régi par le Code des Organismes de Placement Collectif

Promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 paru au JORT n°59 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Agrément du CMF n° 19-2022 du 28 juin 2022

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP VALEURS SERENITE 2028 aura lieu le 17 avril 2023.

FCP VALEURS SERENITE 2028 présente les caractéristiques suivantes :

Dénomination	: FCP VALEURS SERENITE 2028
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières « FCP ».
Type	: OPCVM de capitalisation.
Catégorie	: FCP Mixte assurant une garantie du capital à l'échéance, assorti d'une assurance décès et invalidité pour les souscripteurs.
Objet	: la constitution et La gestion d'un portefeuille au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières.
Législation applicable	: - Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 paru au JORT n°59 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application. - Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des finances du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents.
Adresse	: Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène.
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 20 parts de 5 000 dinars chacune.
Références de l'agrément	: Agrément du CMF n° 19-2022 du 28 juin 2022.
Date de constitution	: 24 Février 2023
Durée de vie	: 5 ans à compter de la date de constitution du fonds.
Promoteurs	: Banque INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE et TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
Gestionnaire	: TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT Immeuble Intégra, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène.
Dépositaire	: BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE 70-72, Avenue Habib Bourguiba BP 520 – 1080 Tunis Cedex.
Distributeurs	: BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE TUNISIE VALEURS
Périodicité de calcul de la valeur liquidative	: Hebdomadaire.

Prix de souscription et de rachat :

Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission.

Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative minorée d'une commission de rachat (droit de sortie) de 5% si le rachat des parts aura lieu avant l'échéance des 5 ans.

Pour plus d'informations sur FCP VALEURS SERENITE 2028, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public sans frais, auprès de Tunisie Valeurs, intermédiaire en bourse, et de son réseau d'agences ainsi qu'à la BIAT et son réseau d'agences.